

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
VIE DES QUARTIERS

CONSEIL DE QUARTIER PUBLIC BOISSIÈRE
LE 11 DÉCEMBRE 2023 CERCLE BOISSIÈRE

Les membres présents : Lise, Florence, Isabelle, Dajana, Patricia, Stéphane

Pour la Ville de Rosny-sous-Bois :

Mme ELICE, Adjointe du quartier Boissière

Mme BUSSUGU, Chargée de mission démocratie de proximité

M. BANNIER, Brigadier-chef principal

Mme VAVASSORI, 1^{ère} adjointe au maire en charge des espaces public, de la mobilité, du cadre de vie et de l'écologie urbaine.

Mme AUBRIEL, Directrice du Cercle Boissière

Mme MINEO, Cheffe de service citoyenneté population

M. FAUCONNET, maire de Rosny-Sous-Bois

M. TOURE, DGA

Invités extérieurs : RATP

Ordre du Jour :

- La gestion des nuisibles (rats)
- La gestion Relations aux Usagers (GRU)
- Les travaux de la Ligne 11 avec la RATP
- L'esplanade Paulette BOURDON
- Création du conseil de quartier Coteaux-Beauclair
- Renouvellement du projet social du Cercle Boissière

La gestion des nuisibles (rats)

La lutte contre les rats – Rôle de TOUS

• Territoire GRAND PARIS GRAND EST

Notre territoire traite les égouts municipaux des 14 communes membres depuis 2017 (transfert des compétences). Adresse : assainissement@grandparisgrandest.fr

Fréquence : 1 fois /an + opérations ponctuelles sur saisine mairie.

• Mairie de ROSNY-SOUS-BOIS

Seuls les bâtiments communaux sont traités (maternelles, élémentaires, centre de loisirs, établissements publics municipaux, parcs municipaux), y compris les égouts à l'intérieur des propriétés de la VILLE.

GRU : <https://www.espace-citoyens.net/rosnysousbois/espace-citoyens/Demande/ChoixTypeDemande>



La difficile coordination des opérations de dératisation des égouts

14 communes - 2 stations d'épuration des eaux usées domestiques

929 km de réseau d'égouts **majoritairement non visitables**.

- 2 stations d'épuration NOISY-LE-GRAND (93160) et ACHERES (78260)

traversant plusieurs territoires et départements – coordination des opérations de dératisation rendues très complexes liées aux disponibilités des prestataires différents, des moyens financiers alloués et des ententes compliquées.



Stations épurations
de GPGE

Mme VAVASSORI : La compétence de la dératisation est passée à GPGE pour les égouts. Il y a une opération une fois par an. La ville intervient selon la demande.

Il est important de respecter les consignes d'hygiène pour éviter la prolifération des nuisibles, en particulier des rats qui envahissent les habitations. Il faut sortir les poubelles à date et bien les fermer. La GRU pourra être utilisée pour faire remonter ce type de problématiques dans le domaine public.

Habitant : Quelle est la communication de la ville pour sensibiliser sur cette question ? Il y a des déchets un peu partout dans la ville. Nous ne voyons pas la performance de ce transfert de compétence à GPGE.

Mme VAVASSORI : La compétence transférée à GPGE inclut la collecte des bacs ainsi que l'enlèvement des dépôts sauvages. En mars, il est prévu une page plus importante dans le R pour rappeler les consignes. Nous avons également investi dans des gloutons et des balayeuses pour chaque quartier.

Habitant : Nous sommes beaucoup dans le curatif. Nous voyons bien que, dans la plupart des cas, les collectes sont effectuées. Cependant, nous faisons face à une partie de la population qui ne respecte pas l'environnement. Y a-t-il des actions de prévention prévues pour endiguer ces actes d'incivilité ?

Mme VAVASSORI: Nous avons demandé à GPGE de proposer davantage d'actions en pied d'immeuble.

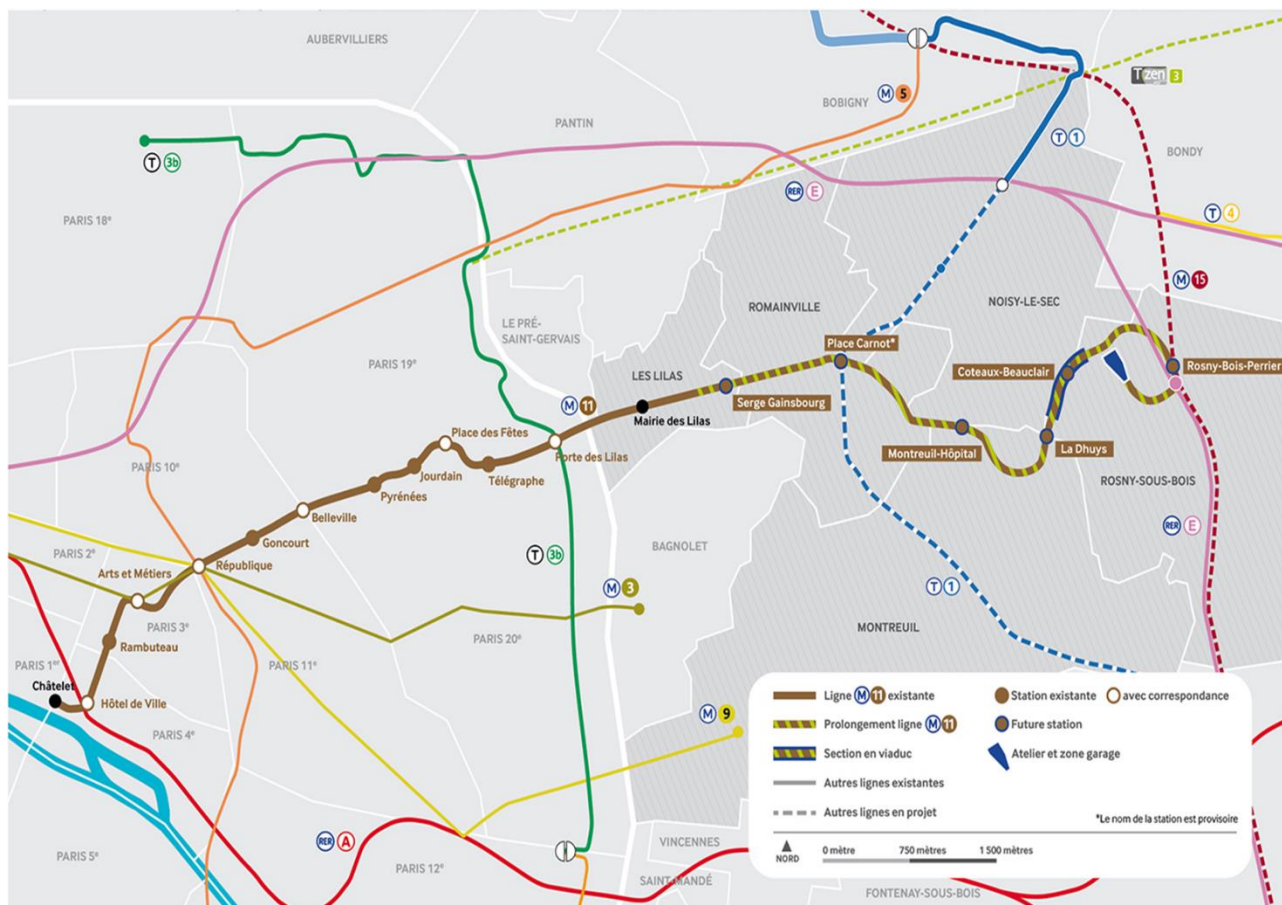
Habitant : Où en est-on par rapport au compostage ?

Mme VAVASSORI : C'est une préconisation qui ne sera pas encore effective en janvier 2024. Cependant, les compostages individuels seront disponibles et GPGE va se donner les moyens de les mettre en place.

La gestion Relations aux Usagers (GRU)

La présentation était très concrète et comprenait une démonstration de l'application. La responsable a efficacement illustré les diverses possibilités offertes par la GRU. Les habitants peuvent faire des signalements instantanément pour tout type de demande via cette application : travaux, épaves, dépôts sauvages. Elle est téléchargeable sur les smartphones et est également accessible sur le site de la ville.

Les travaux de la Ligne 11 avec la RATP



RATP : L'objectif est d'ouvrir les 6 stations prévues en même temps. Pour suivre en termes de flux de passagers, il nous faut 32 flottes de trains. Actuellement nous en avons 23.

Habitant : y aurait-il une inauguration ?

M. le Maire : oui, il est prévu une inauguration. Nous ferons une communication dessus dès que possible.

RATP : Il faut savoir que tous ce qui a été détruit ou dégradé à la suite de ces travaux sera remis en état.

Habitant : sur la rue des Petits bois, le stationnement se faisait des deux côtés. Retrouverons-nous ces stationnements ?

RATP : Trois places en PMR seront maintenues et le reste non.

Mme VAVASSORI : les aménagements seront réalisés avant l'arrivée du métro et il n'y aura pas d'accès au stationnement. Les trois villes limitrophes travaillent de concert pour fluidifier les pourtours des gares.

Habitant : le 102 va-t-il reprendre son tracé habituel ?

RATP : Oui.

Habitant : peut-on avoir des tarifs résidents pour les emplacements payants rue Lucien Piron ?

Mme VAVASSORI : cela existe déjà.

Habitant : au niveau de la rue Lucien Piron, le stationnement en épi engendre un dépassement des camions plus long sur la route. Cela engendre des problématiques de visibilité pour les voitures qui arrivent en face. Des enfants traversent cette rue et cela devient très dangereux. La police doit intervenir.

Mme BANNIER : malheureusement, dépasser un peu au niveau de l'emplacement de stationnement ne constitue pas une infraction.

Habitant : le projet de fermer la rue Lucien Piron dans un sens oblige les habitants à faire un détour de plus de 20 minutes. Est-ce que la Ville peut reconsidérer cette question ?

Mme VAVASSORI : un plan de circulation va être lancé prochainement, qui remettra en question toutes ces problématiques. En attendant, et d'ici l'arrivée du métro, la rue restera en sens unique.

L'esplanade Paulette BOURDON

M. TOURE : la Ville est propriétaire du volume (le dessus). Une propriété en volume n'apporte pas de prise en charge « de charges ». Nous avons mandaté un cabinet pour faire l'étude de la solidité de cet espace afin d'adapter les usages. En attendant les résultats, l'espace Paulette Bourdon ne peut accueillir de grand événement rassemblant des centaines de public.

Habitant : pensez-vous qu'il y a un risque pour les habitants ?

Mme VAVASSORI : il n'y a pas de risque d'effondrement mais un risque d'augmentation des infiltrations.

Habitant : les gens dégradent la structure car la Ville y autorise des manifestations. Par contre elle ne paye pas de charge, c'est injuste.

M. TOURE : nous ne sommes pas en copropriété. Il suffira de mettre en ordre le droit.

Habitant : cette dalle est utilisée par des familles, qu'elle solution préconisez-vous ?

M. TOURE : le cabinet déterminera le poids maximum autorisé sur cet espace.

Création du conseil de quartier Coteaux-Beauclair

APPEL À CANDIDATURE
REJOIGNEZ VOTRE CONSEIL DE QUARTIER !
LIEU D'ÉCHANGE ET DE DÉBAT AVEC VOTRE ADJOINT DE QUARTIER

Candidature du 22 novembre au 31 décembre à :
conseilsdequartier@rosnysousbois.fr

Nouveau !
Création du conseil de quartier
Coteaux Beauclair

COTEAUX BEAUCLAIR

Information et renseignements :
01 41 50 50 81
Direction de la Vie des quartiers
www.rosnysousbois.fr

Rosny
sous-Bois

Mme ELICE : L'idée de la création du conseil de quartier Coteaux-Beauclair a émergé durant les séances du conseil de La Boissière. Les habitants de Coteaux-Beauclair ne se sentaient pas en phase avec les discussions et les problématiques soulevées en séances, qui étaient principalement tournées vers La Boissière. Il fallait donc une instance spécifique à Coteaux-Beauclair pour permettre à ses habitants de faire remonter leurs besoins et difficultés. J'ai porté cette demande au Maire, qui l'a validée.

Le conseil de quartier Coteaux-Beauclair a donc été créé officiellement le 16 novembre 2023. M. Pernes, ici présent, en sera l'adjoint de quartier.

M. PERNES : Un appel à candidature est lancé pour recruter des conseillers de quartier.

« Le Conseil de quartier est une instance consultative et de proposition, qui participe à l'élaboration de projets contribuant à mieux vivre dans le quartier.

Il participe à la vie du quartier et favorise les rencontres entre habitants, contribue à renforcer le lien social, la cohésion au sein du quartier grâce à l'élaboration de projets en commun, en lien avec tous les acteurs locaux, associatifs et institutionnels ».

Si vous connaissez des habitants désireux de s'engager dans ce nouvel espace de démocratie de proximité, les candidatures sont ouvertes auprès de la Direction de la Vie des quartiers.

Renouvellement du projet social du Cercle Boissière

Mme AUBRIEL : Le centre social lance le renouvellement de son projet social. Pour ce faire nous avons besoin de tous les acteurs du quartier habitant compris pour réaliser un diagnostic exhaustif des besoins du quartier et de ces habitants. Des temps de travail seront bientôt proposer dans le centre social, nous comptons sur votre présence.

Garantir et renforcer l'accès des publics aux services et animations de proximité

Offrir un lieu ressource pour les partenaires
Adapter les services aux nouveaux besoins
Renforcer et adapter l'offre de loisirs de proximité
Adapter les modes de communication aux nouveaux usagers

Les Axes stratégiques

Projet social 2022 – 2024

Positionner le Cercle Boissière comme expert du territoire Boissière / Côteaux Beauclair au service des habitants

Animer et dynamiser des instances territoriales
Créer de nouvelles modalités de participation des habitants
Encourager des initiatives "habitants" dans la vie locale
Renforcer la coordination des différents acteurs du territoire

Faire tomber les barrières et créer une dynamique collective

Favoriser l'inclusion des publics les plus fragiles
Renforcer les actions intergénérationnelles
Fédérer les actions solidarité et d'entraide
Permettre le développement personnel des publics les plus éloignés

Accompagner l'évolution du quartier et l'arrivée des nouvelles populations

Faciliter l'intégration des nouveaux habitants
Faciliter les temps et les instances d'échanges entre habitants pour renforcer le lien social
Promouvoir les actions jeunesse sur l'ensemble du territoire

Mme ELICE : je vous remercie pour votre présence et pour ce temps d'échange constructif. Je clôture la séance.